

L'Union européenne à la croisée des chemins

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Force ouvrière s'est engagée très tôt en faveur de la construction européenne dans le but de favoriser le progrès social, par la solidarité et la croissance, pour tous les salariés en Europe et ainsi de garantir la paix et la démocratie.

Mais, alors qu'elle devrait être porteuse de droits et de justice sociale, l'Union européenne est de plus en plus perçue comme une contrainte, dont l'objet apparaît réduit à se couler dans le moule du libre-échange, de la mondialisation et de la déréglementation des économies, de la course sans fin à la compétitivité fondée sur le moindre coût du travail et des systèmes de protection sociale.

Le déclenchement de la crise des dettes souveraines en Grèce fin 2010 a marqué un virage important à la fois pour les économies européennes et pour les institutions qui les encadrent. Alors que les économies commençaient à peine à se redresser après la crise financière, cette nouvelle phase de la crise, qui a touché spécifiquement la zone euro, a motivé chez les dirigeants européens le parti pris systématique de l'austérité. Ces politiques sont toujours à l'œuvre, appliquées méthodiquement et simultanément dans tous les pays européens, avec des conséquences économiques et sociales dramatiques et dangereuses pour la démocratie.

Pour FO, l'impopularité croissante de l'Union européenne ne renvoie pas à un manque d'envie d'Europe mais à des choix politiques qui font que l'UE n'est pas perçue comme protectrice mais comme une menace pour les droits sociaux et les services publics. En contraignant l'adoption de réformes structurelles visant à, sans cesse, réduire la dite dépense publique et, parallèlement, à renforcer la flexibilité du marché du travail, ce nouveau cadre de gouvernance économique achève le ralliement de l'Europe au néo-libéralisme économique le plus dogmatique.

FO partage un certain nombre de points développés dans l'avis sur le nécessaire renforcement de la démocratie d'une UE toujours moins lisible, toujours plus technocratique et éloignée des populations. Sous le prétexte de la crise, des initiatives anti-démocratiques ont été mises en œuvre. La Troïka a ainsi imposé des mesures d'austérité particulièrement violentes dans plusieurs pays européens sans aucun mandat inscrit dans la législation européenne.

Elles ont conduit à des plaintes des syndicats contre la violation des droits fondamentaux en matière de liberté syndicale et de négociation collective.

Dans ce contexte, la période récente a été marquée par un regain d'actualité sur la dimension sociale de l'UE. L'avis développe plusieurs objectifs - renforcer le dialogue social européen, favoriser l'harmonisation sociale et fiscale, lutter contre le dumping social, agir pour l'emploi - auxquels FO souscrit bien entendu. Toutefois, la priorité donnée à une architecture économique de plus en plus contraignante confirme que l'Union européenne, dont la plus grande spécificité reste l'existence d'un modèle fondé sur les systèmes sociaux progressistes conquis au cours de l'histoire dans ses États membres, n'a jamais véritablement été conçue comme promotrice d'une construction sociale européenne qui aurait consolidé, rapproché et amélioré ces systèmes nationaux.

La construction européenne devrait permettre de coordonner et d'unir ses États membres afin de peser à l'échelle mondiale en faveur d'un modèle économique au service du progrès. Son principal objectif doit être l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. FO soutient une réorientation de l'Union européenne et la construction d'une véritable Europe sociale disposant d'outils ambitieux pour que le progrès des droits sociaux ait la primauté sur les libertés économiques. Tel est le sens de la revendication d'un « protocole de progrès social » joint aux Traités, soutenu par la Confédération européenne des syndicats.

Si nous partageons la volonté de l'avis de développer une vision pour l'avenir de l'Europe et un projet politique ambitieux, le groupe FO considère que la vision proposée ne se démarque pas suffisamment des orientations prises actuellement par l'Union européenne pour être entendue et porter un nouveau sens à la construction européenne qui suscite l'adhésion du monde du travail.

C'est pourquoi le groupe FO a décidé de s'abstenir sur l'avis.